

Littérature française moderne

M. Georges BLIN, professeur

Le titre de la communication des *jeudis* : *Le procès des « Fleurs du Mal » et le « crime » de Romantisme sous le Second Empire* ne tenait pas d'un montage pour l'effet. Il correspond littéralement à l'interprétation que, par exemple, les Goncourt avaient formée de leur propre inculpation en 1852, puis de la traduction, devant la même 6^e Chambre, de Flaubert poursuivi, peu avant Baudelaire, pour les livraisons de « Madame Bovary ». On lit, en effet, dans leur « Journal », le 27 juillet 1853, « ... Rouland [le procureur général, qui deviendra Ministre de l'Instruction publique en 1856]... me confirme une chose qui m'a déjà été dite ; c'est que le Ministère de la Police, outre tout ce qu'il poursuivait en nous, poursuivait encore certaines idées littéraires [...]. Oui, il y eut délit de romantisme dans notre affaire, en l'an de grâce 1853 ! », et le 20 janvier 1857, après un entretien avec Gautier : « Comme on causait [...] de Flaubert traîné à notre instar sur les bancs de la police correctionnelle et que j'expliquais qu'on voulait en haut la mort du romantisme et que le romantisme était devenu crime d'Etat... ». Et pour Baudelaire ? On a repris sous cet angle et dans toutes les corrélations de la littérature avec l'histoire politique et judiciaire des années 1855-1857 l'« incompréhensible » procès des « Fleurs du Mal ». Incompréhensible et resté tel malgré la profusion des études qu'il a suscitées depuis plus d'un demi-siècle. En vérité la cause n'a pas été bien entendue, même en réhabilitation, et le suspens persiste. Les révisions n'ont pas été vérifiées et de nouvelles formes de l'inexactitude n'ont pas été plus profitables que le maintien de la question sous de mêmes repères. Car, faute d'avoir exploré toutes les avenues de la circonstance, les enquêteurs n'ont en général pas couru d'autres pistes que celles que leur détachait la ligne déjà tracée, en 1922, par Jacques Crépet. Le jugement qui condamnait Baudelaire a pu être cassé, mais l'affaire n'est pas classée, ni dans un dossier ni dans sa portée. Car, face à une erreur tenue pour le paradigme de tous les abus que la Justice peut commettre d'un droit sur les Lettres, les distances que le fait projette dépendent encore de la correction de ses preuves. Bien au delà de toute curiosité, c'est la leçon qui domine, mais c'est elle aussi qui, pour instruire l'exemple, réclame une rétros-

pection plus pure ou plus poussée des actes et des acteurs. En suivant les témoignages ou leurs lacunes vers d'autres étendues du moment, on aperçoit que la condamnation des « Fleurs du Mal » n'était ni plus « fatale » ni plus « bizarre » que la juxtaposition, sur toute la période, d'effets ou de menaces contradictoires. On comprend aussi que, d'un bureau à l'autre, les griefs aient varié, si tant est que, dans la différence des attendus, la Presse et le Palais n'aient pas changé seulement de vocabulaire. Ils dénonçaient le même anachronisme. Le désespoir et le suicide n'étaient plus à l'ordre du jour. Il était affiché que la mort fût tue, ou tuée. Les Bohèmes s'étaient rachetés puisqu'ils s'étaient vendus ou qu'ils vendaient leurs livres. L'idée d'une culpabilité foncière de l'homme n'était plus pardonnable et ce n'est pas à des titres séparés qu'elle offusquait les mœurs, le goût, la politique et la modernité. La poésie de Baudelaire était immorale en tant que démoralisante, et l'« outrage » étant déjà dans l'outrance. Comme l'apport qui a occupé les exposés et leur discussion dans des séminaires a pris rang sous la perspective d'un cours suivant et que, pour une valeur in-extenso des documents et de l'analyse, la question demanderait plutôt l'espace d'un livre, c'est sur les conclusions du reste à couvrir que l'argument trouvera plus utilement sa place ou plus facilement sa formule.

ACTIVITÉS

Publications

— *Stendhal et les Problèmes du Roman* (3^e éd., accrue, chez José Corti).

— Préparation d'une nouvelle édition de *Stendhal et les Problèmes de la Personnalité*.

— Réimpression du *Sadisme de Baudelaire* (1948, José Corti) ; la 3^e éd. fournira de nouveaux chapitres (« Psycho-esthétique de la Géante ») et les suppléments livrés, en 1973, par la traduction japonaise.

Une adaptation du *Baudelaire* paru en 1939 chez Gallimard est à l'impression à Tokyo (Librairie Schichosha) : traduction, préface et commentaires par Haoru Oikawa et Yoshio Abe.

— Deux articles (p. 242-273) dans le recueil *Baudelaire no sekai* sorti en mai des mêmes presses (le second : « Laforgue et Baudelaire », traduit et annoté par Y. Abe et N. Hase).

— « Surréalisme en 1938 » dans le numéro spécial, en juin, de la Revue japonaise *Eureka*.

Conseil supérieur des Lettres (Sections I et VI). Centre national des Lettres, Commission d'Aide à l'Édition (réinstallée le 30 juin).

*Direction de la Bibliothèque littéraire J. Doucet
des Universités de Paris*

(Manuscrits et documents de la Littérature française moderne et contemporaine, 8-10, place du Panthéon)

Avec M. François Chapon (Conservateur) et avec le concours spécialisé de M^{lle} J. Zacchi (C.N.R.S.) et de M^{me} N. Prévot (C.N.R.S.), on a, pour la double année, procédé au classement technique et littéraire des dernières réceptions d'autographes, d'archives de travail et de correspondances inédites. Le Dossier Rachilde, les Papiers d'André Suarès, le Fonds Natalie Clifford Barney, le Choix Pierre Moreau de lettres à Victor Giraud et à P. Moreau, les Premières Archives de Pontigny (Fonds Heurgon-Desjardins), les Lettres à Henri Calet, le Fonds Léautaud du Legs Marie Dormoy, les Collections Henri Hoppenot, le Fonds Jean Schlumberger, les Correspondances d'Ungaretti, de Guillevic, de Gertrud Stein à Picabia, etc. — ont été relevés et ordonnés pièce à pièce. Leur catalogue qui fait apparaître des originaux, notamment, de Gide, Claudel, Martin du Gard, Saint-John Perse, Apollinaire, Copeau, Aragon, Cocteau, Colette, Artaud, Camus, Leiris, Paulan, Ezra Pound, T.-S. Eliot, Rilke, Joyce, etc... est complet. On a, dans le Fonds Tzara, commencé le dépouillement des coupures de presse relatives au mouvement Dada : le répertoire critique est achevé pour les années 1921 et 1922.

Publications du Centre de travail :

— François CHAPON, Catalogue des Livres d'*Iliaszd et de Picasso*, dans l'Album de la « Rencontre Iliaszd-Picasso » (Musée d'Art moderne de la Ville de Paris).

— *Bibliographie des Œuvres de Paul Valéry* (XL et 577 p.), par Georges KARAISSAKIS et François CHAPON : fondée sur le « Valerianum » de la Bibliothèque, cette somme avait été projetée dès l'année 1962 où, recevant le Fonds, le Professeur avait chargé M. François Chapon de le classer, avec l'aide de M^{lle} G. Chaveron (C.N.R.S.) ; le volume a été publié à la Librairie Blaizot, en juillet, avec le concours de la Fondation Singer-Polignac.

— (Sous presse) *Autour de Natalie Clifford Barney* : édité à la Bibliothèque, ce choix — dans le Fonds Barney — de textes inédits de grands écrivains ou de témoignages utiles à la connaissance littéraire a été établi, avec des commentaires, par François Chapon, et par Nicole Prévot et Richard Sieburth, sous la direction du Professeur.